

**LIGUE DU DROIT INTERNATIONAL DES
FEMMES**

Créée en 1983 par Simone de Beauvoir

Paris, le 2 mai 2008

*Ambassade de la République
Islamique d'Iran.*

Monsieur l'Ambassadeur :

A l'approche des Jeux Olympiques de Pékin, nous sommes très attentives, en tant qu'association défendant le droit des femmes aux niveaux national et international, à la composition des délégations qui vont concourir aux Jeux et défiler aux cérémonies d'ouverture et de clôture. Si nous vous adressons aujourd'hui ce courrier, c'est parce que nous avons relevé, lors des précédents Jeux Olympiques qui se sont déroulés à Athènes en 2004, que les sportives iraniennes portaient une tenue islamique.

Or, comme vous le savez, les termes de la Charte Olympique qui prône des valeurs universelles, ne permettent pas le port d'un costume ou d'un signe distinctif marquant l'appartenance à une religion sur les sites olympiques. C'est ce qu'a d'ailleurs souligné le président du Comité International Olympique, M. Jacques Rogge, lorsqu'il rappelé aux athlètes français « que les Jeux ne sont pas le lieu pour exprimer des positions politiques ou religieuses ».

Nous espérons que lors des Jeux de Pékin, les femmes athlètes de votre pays participant à la fête réunissant la jeunesse du monde respecteront de façon rigoureuse la charte Olympique.

Il nous serait agréable que vous nous accordiez un entretien afin d'évoquer ces questions avec vous.

En espérant que vous donnerez une suite favorable à notre demande, nous vous adressons, Monsieur l'Ambassadeur, nos salutations distinguées,

Annie Sugier

Linda Weil-Curiel,

Présidente

Secrétaire Générale

6, Place Saint-Germain-des-Prés 75006 Paris - France
TEL : (33) 1.45.49.04.00 - FAX : (33) 1.45.49.16.71 -Email : w113111@club-internet.fr

